



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

+ +
FONDS DE DOTATION +
KERPAPÉ
+

Président **A. YVEN**

Directeur **O. BONAVENTUR**

Attachée de direction - Responsable Fonds de Dotation **P. STEPHAN**

Docteur en Médecine Physique et de Réadaptation **JL. LE GUIET**

B.P. 78 + 56275 PLOEMEUR CEDEX

+ 02 97 82 61 09

+ contact@fonds-kerpape.bzh

www.fonds-kerpape.bzh

Nos grands mécènes sur 3 ans



Merci au **CMB Morbihan** pour son deuxième soutien lors de la journée du Giving Tuesday avec un appel aux dons dans les 60 caisses du Morbihan et l'organisation d'un atelier de sensibilisation au handicap dans le cadre de la semaine de l'emploi des personnes handicapées.

Merci au **FCL** et à la **Mutuelle Verte** pour leur deuxième action lors du Giving Tuesday.

Merci au **FCL** et à **Sodexo** pour leur contribution à l'organisation du dîner de Gala du fonds le 3 décembre pour souffler les trois bougies du Fonds de dotation.

Merci à **Fondation Michelin** pour son don de 28250 € pour le développement projet impression 3D à Kerpape.

Merci à la **SMLH Morbihan** pour sa visite et l'organisation soirée autour du handicap.

Merci à **Harmonie Médical Service (HMS)** pour leur concours Art'monies au bénéfice du Fonds de Dotation.

Merci à l'association **Une action, un soutien** pour son don de 10 000 € et l'organisation d'un spectacle de danse polynésienne pour les patients du Centre de Kerpape.

Merci au comité des courses hippiques de **Melrand** pour son don de 5 000 €.

Merci au club **Breizh Poker**, à l'association **Bugaled Ar Pouldu, Monsieur Caraes Maxime (Garage Solidaire)** et l'association **Gourin Court**.

Merci à nos amis des **festivals bretons** qui ont accepté sans hésiter et avec beaucoup de bienveillance de diffuser une vidéo de lancement du Fonds pour un appel à la générosité du grand public, pendant la période estivale. Tout d'abord le **Festival des Vieilles Charrues**, le **Festival Interceltique de Lorient** et enfin le **Festival de Cornouailles**.

Merci à la revue **URBAN** pour la diffusion d'un encart pour appel aux dons.

Et puis n'oublions pas la générosité du **grand public**, des **patients** et **familles d'anciens hospitalisés** de Kerpape, du **monde associatif, culturel** et **sportif** pour leurs dons.

Un grand merci pour votre confiance !

Merci aux entreprises partenaires et engagées des Défis de Kerpape pour leur première participation au triathlon solidaire au profit de l'innovation.

Enfin merci à tous les bénévoles et salariés du centre de Kerpape et de la Mutualité Française Finistère Morbihan qui ont fait de cette journée une belle fête.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Plus de 100 ans d'expérience dictent nos actes quotidiens, notre renommée nationale et internationale dans certaines disciplines (troubles neurologiques, grands brûlés, blessés médullaires) n'ayant d'égale que la motivation de nos équipes à atteindre de nouveaux territoires d'excellence.

Depuis le début de cette aventure humaine, le Centre de Kerpape - géré par la Mutualité Française Finistère-Morbihan - n'a cessé d'améliorer la prise en charge globale et qualitative des personnes en situation de handicap, et ce, en cherchant de façon constante à répondre de mieux en mieux au problème épineux de leur réinsertion sociale et familiale.

C'est la raison pour laquelle nous n'avons jamais renoncé à développer nos actions, par le biais d'innovations technologiques et sociales. Cette logique de progrès continu nous permettant au final de rendre possible de nombreux projets de soins, ambitieux et révolutionnaires.

Ces réussites ayant permis d'édifier un véritable socle de compétences, nous sommes en mesure d'accompagner aujourd'hui de façon personnalisée nos patients. L'enjeu de demain sera de pouvoir faire perdurer cette force créatrice, dans le but d'atteindre un niveau d'excellence capable de fournir l'autonomie maximale nécessaire à nos patients.

D'où la création de ce Fonds de Dotation, car la recherche et le développement - dans le cadre de l'amélioration du secteur santé - nécessitent une réelle implication, demandant par conséquent de multiples compétences et surtout du temps, afin de développer ces projets innovants.

Ainsi, grâce au Fonds de Dotation, nous souhaitons développer un partenariat avec le monde économique et social, afin d'encourager et de renforcer l'innovation sur notre territoire. Une démarche créative entrant dans notre plan de route Cap 2025. Car c'est ensemble que nous pourrions permettre à nos patients, dans un futur proche, de bénéficier d'une autonomie maximale et d'une réinsertion familiale et sociale.

Alain YVEN

Président du Conseil d'Administration
du Fonds de Dotation Kerpape

5 ACTIONS POUR CONTRIBUER À NOS PROJETS D'INNOVATION AU SERVICE DU HANDICAP



UN ENGAGEMENT SUR DES VALEURS PARTAGÉES

1. Contribuer au progrès sociétal et à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap
2. Promouvoir des valeurs mutualistes de solidarité sur notre territoire breton et ailleurs
3. Respecter une charte éthique
4. Mettre en place un comité de recherche et d'innovation pluridisciplinaire composé d'experts dans les champs de la MPR, de la robotique, des nouvelles technologies et des sciences sociales et humaines
5. Garantir une transparence totale sur l'affectation des dons
6. Valoriser une culture de l'innovation au sein des équipes de Kerpape au service du progrès sociétal
7. S'engager dans la prévention auprès des salariés

Vos avantages de donateurs

Nous financer, c'est soutenir une oeuvre d'intérêt général, mais c'est aussi bénéficier en contrepartie d'une réduction fiscale.

En tant que particulier, **66 % de votre don seront ainsi déductibles de vos impôts.**

Si vous êtes une entreprise mécène, **60 % du don seront déductibles de vos impôts**, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires. La réduction d'impôts sur le montant excédant ce plafond est reportable sur les 5 années suivant celle du don.

En tant qu'entreprise partenaire, votre geste saura donner une nouvelle dimension sociale à votre entreprise, en parvenant à rassembler vos équipes autour de valeurs philanthropiques fortes !

SOMMAIRE

1	LE FONDS DE DOTATION DE KERPAPÉ	
	PRÉSENTATION	6
	L'ORGANISATION	7
	LES PARRAINS	8
	LA CHARTE ÉTHIQUE	9
	MÉCÈNES ENGAGÉS DURABLEMENT	10
2	RETOUR SUR L'ANNÉE 2019	12
3	LES DÉFIS DE KERPAPÉ	14
4	GIVING TUESDAY	16
	ZOOM SUR	
	LE CONCOURS START-UP HANDICAPS 2^e ÉDITION	18
5	PROJETS SOUTENUS EN 2019	
	PROJET HYPNOSE À KERPAPÉ	20
	PROJET VIBR MRI	21
	FINANCEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UN DÉPARTEMENT INNOVATION RECHERCHE	22
	FINANCEMENT DU LABORATOIRE D'ÉLECTRONIQUE	23
	ACQUISITION EXOSQUELETTE ATALANTE - WANDERCRAFT	24
	PROJET MATÉRIEL INNOVANT PÉDIATRIE : ACQUISITION DE MATÉRIEL INNOVANT POUR AMÉLIORER LA PARTICIPATION DES PATIENTS	25
	ROBOK-2 REPRISE DE LA MARCHÉ PAR UN ROBOT MOBILE INTERACTIF DE RÉÉDUCATION APRÈS ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC)	26
	IMPRESSION 3D	27
	STAGE INTENSIF DE RÉÉDUCATION AU MEMBRE SUPÉRIEUR ORIENTÉ VERS UN BUT	28
	PROJET MÉDIATION ANIMALE	29
	PROJET SOUTIEN AUX COOPÉRATIONS INTERNATIONALES	30
	ROBOLINK-E	31
	PROJET AUTO-ÉCOLE DE KERPAPÉ	32
	CONSULTATION HANDICAP ET FAMILLES	33
	LE CLUB LOISIRS	34
6	NOS AMBITIONS À L'HORIZON 2025	36
7	LE CENTRE MUTUALISTE DE KERPAPÉ	38
8	BILAN FINANCIER	40
9	REVUE DE PRESSE	42

1 LE FONDS DE DOTATION KERPAPE PRÉSENTATION

Un Conseil d'Administration présidé
par Alain YVEN et composé de 5 Collèges

Collège des Fondateurs



Alain Yven
Président



Joël Stephan



Michel Polard
Trésorier



Pierre-Yves Natus



Jean-Claude Yquel

Collège Economie Sociale et Solidaire



Daniel Havis
Président de la
Matmut



Jean-Marie Heliot
GMF Solidarité



Annick Desbois
Délégue à l'action sociale
chez Malakoff Médéric

Collège des Mécènes (grandes entreprises)



Arnaud Monnier
Dirigeant de la
société Aasgard



Fabrice Bocquet
Directeur Football
Club de Lorient

Collège des Personnalités Qualifiées



Thérèse Lemoine
Éducatrice sportive



Pierre Montel
Président CCI du
Morbihan



René Talarmin
UIMM Finistère

L'ORGANISATION

Une Direction



Olivier Bonaventur
Directeur de Kerpape et
Directeur du Fonds de
Dotation Kerpape



Pascale Stéphan
Attachée de direction et
Responsable Fonds de
Dotation Kerpape



Dr. Jean-Luc Le Guet
Médecin-Chef de service
au CMRRF de Kerpape
et président du comité
scientifique



Nathalie Pendelieu
Chargée de
communication en lien
avec le centre de Kerpape
scientifique

Un Comité de Suivi composé

- D'un administrateur choisi par le conseil d'administration,
- Du directeur du Fonds de Dotation,
- Du responsable du Fonds de Dotation,
- Du président de la communauté médicale du Centre Mutualiste de Kerpape ou son représentant,

Un Comité Scientifique

Le Fonds de Dotation Kerpape a souhaité mettre en place un comité scientifique afin d'éclairer le Conseil d'Administration et le Comité de Suivi sur la pertinence scientifique des projets présentés au Fonds de Dotation Kerpape, ainsi que sur ses orientations stratégiques en termes de recherche et innovation.

Le comité est composé des compétences dans les domaines universitaires du champ de la MPR (médecine Physique et de Réadaptation), des sciences sociales et humaines, et dans les domaines des nouvelles technologies et de la robotique, des ingénieurs issus du monde économique et industriel.

Il est présidé par le référent médical du Comité de Suivi du Fonds de Dotation et le Directeur du Fonds de Dotation, assisté du Responsable du Fonds de Dotation.

Il se réunit au moins une fois par semestre, et en fonction des besoins, à l'initiative d'un des membres du Comité Scientifique du Fonds de Dotation.



Dr. Jean-Luc Le Guet
Médecin-Chef de
service au CMRRF de
Kerpape et président du
comité scientifique



Olivier Bonaventur
Directeur de Kerpape et
Directeur du Fonds de
Dotation Kerpape



Pascale Stéphan
Attachée de direction
et Responsable Fonds
de Dotation Kerpape



Pr. Pierre-Alain Joseph
Professeur (MPR)-
Université de Bordeaux
et CHU de Bordeaux



Evelyne Klinger
Directrice de Recherche
«Interactions Numériques
Santé Handicap»



Nicolas Catzaras
Secrétaire Général -
Fondation Maison des
sciences de l'homme



Christian Mazel
Responsable du
département
orthopédie
Institut Mutualiste
Montsouris



Xavier Morandi
Neurochirurgien
CHU RENNES



Jean-Luc Philippe
Professeur des
Universités,
Université de
Bretagne Sud

LES PARRAINS

La réussite de nos projets passés et actuels n'aurait pu être ce qu'elle est, sans l'apport véritable d'acteurs engagés et motivés.

Engagés dans nos projets de soins, patients, parrains et donateurs sont à nos côtés pour rendre nos actions quotidiennes cohérentes et significatives, ce qui nous permet d'atteindre de nouvelles dimensions en termes de recherche et développement.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité leur donner la parole, afin de mettre en lumière sous un angle différent la démarche qui est la nôtre, en matière d'accompagnement innovant et optimal du handicap et de réinsertion sociale et familiale.

“

En janvier 2016, à l'occasion du tournage de l'émission «Une nuit avec les héros de la santé» au Centre de Kerpape, j'ai découvert un projet et des équipes médicales, soignantes et rééducatives d'un dynamisme extraordinaire. Leur volonté de rechercher le meilleur pour chaque patient m'a convaincu d'oeuvrer à leur côté.

En soutenant le Fonds de Dotation Kerpape, comme moi, soyez acteur de l'avenir des projets innovants au service des patients.

Michel Drucker



“

Le Centre de Kerpape est reconnu au plan européen pour la qualité de son approche pluridisciplinaire et transversale.

Ainsi que pour sa capacité d'innovations technologique, médicale et sociale.

J'en ai fait la double expérience, à titre personnel et au titre de ma fonction de Président de l'AFM-Téléthon. La conduite automobile au mini-manche en est une remarquable illustration.

Eric Molinié

Ancien Président de l'AFM-Téléthon /
Secrétaire Général de Dalkia (Groupe EDF)



LA CHARTE ÉTHIQUE

Le Fonds de Dotation s'appuie sur les principes éthiques qui constituent les valeurs fondatrices de la Mutualité Française Finistère-Morbihan, à savoir :

- la solidarité,
- une gestion désintéressée à but non lucratif,
- la non-discrimination des patients,
- la qualité de la prise en charge.

PROBITÉ

Les signataires de la charte éthique s'engagent à ne pas utiliser les réseaux, les actions ou les moyens du Fonds de Dotation à des fins personnelles ou de développement de marchés dans le cadre de leur activité économique. L'ensemble des parties prenantes du Fonds de Dotation agit en respectant les principes d'intégrité, en se comportant d'une manière juste et honnête.

ÉGALITÉ ET NON DISCRIMINATION

Les signataires de la charte éthique s'inscrivent dans une démarche non discriminante. Les projets portés s'adressent à l'ensemble de la population, quelle que soit leur origine culturelle, sociale, ethnique.

LÉGALITÉ

Les signataires de la charte éthique s'engagent à veiller au strict respect des lois et règlements en vigueur inhérents à tous les projets portés par le Fonds de Dotation.

TRANSPARENCE

Les signataires de la charte éthique s'engagent à communiquer ouvertement sur les actions et activités de soutien au Fonds de Dotation, ainsi que sur son fonctionnement et ses bilans, qu'ils soient d'activité ou financier. Le fonctionnement du Fonds de Dotation, ainsi que la gestion rigoureuse des fichiers et documents d'archives comptables est organisé pour permettre la bonne tenue des contrôles et audits de la part du commissaire aux comptes ou de tout autre organisme de contrôle.

ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Les signataires de la charte éthique doivent se prémunir contre tout conflit d'intérêt entre eux-mêmes et les autres parties prenantes du Fonds.

En cas de conflit d'intérêt, les signataires de la charte éthique informeront sans délai le président du conseil d'administration du Fonds de Dotation.

ADOPTION ET DIFFUSION

Le conseil d'administration du Fonds de Dotation est la seule instance compétente pour l'adoption et la modification de la présente charte d'éthique ; elle sera disponible sur le site dédié du Fonds de Dotation, en complément des statuts du Fonds de Dotation et remise lors des premiers contacts avec un partenaire potentiel du Fonds, quelle que soit la nature de ce partenariat.

En signant la Charte éthique du Fonds de Dotation Kerpape, nous nous engageons à respecter les principes qui y sont énoncés et qui sous-tendent la formalisation de convention de partenariat sur les modalités d'engagement réciproque concernant la réalisation des projets portés par le Fonds de Dotation Kerpape.

TÉMOIGNAGES

Témoignage d'Arnaud Monnier, Aasgard mécène et administrateur du Fonds de Dotation, collège TPE

Une action de sensibilisation des salariés du groupe Aasgar a été réalisée au Centre de Kerpape en février 2017 avec une visite des plateaux techniques, une information sur les conséquences des accidents de travail, avec le témoignage d'un ancien patient artisan, devenu paraplégique suite à une chute d'un toit.

Une présentation globale des droits des personnes en situations de handicap et des produits de compensation ont permis un échange autour de la question de la prévention.

Afin de soutenir le Fonds de Dotation Kerpape, la Société Aäsgard s'est engagé à reverser au Fonds de Dotation Kerpape la somme de 5 € par poêle vendu dans le cadre d'un mécénat de produit partage.



Aasgard a fait le choix de participer activement au fonds de dotation de Kerpape pour 3 raisons principales :

- La première est liée à notre groupe qui inscrit dans ses valeurs la notion de solidarité qui anime nos équipes au quotidien.
- La seconde est liée à nos métiers et aux risques professionnels qu'ils encourrent, je pense à nos techniciens dont le métier nécessite un travail en hauteur chaque jour et au delà des protections individuelles qui leur sont fournies, la sensibilisation proposée par le Centre de Kerpape est pour nous une action supplémentaire pour réduire le risque de chute (journée de sensibilisation février 2017). Nos vendeurs sont également sur les routes chaque jour pour visiter nos clients et exposer également aux risques d'accidents.
- La troisième raison est plus personnelle pour avoir partagé une aventure professionnelle de 5 ans au Centre de Kerpape. Souhaitant que cette participation encourage et finance de nombreux projets liés à l'innovation et à la recherche dans le milieu du handicap.

Cette convention a une valeur importante à nos yeux et va au-delà du simple don.

Le FCL est fier d'intégrer le Conseil d'Administration de ce Fonds de Dotation et heureux de pouvoir ainsi contribuer au financement de nombreux projets innovants pour le bien des patients.

Ce mécénat est une évidence pour le FCL, nous partageons les mêmes valeurs en plus d'une évidente proximité géographique.

Aujourd'hui, il existe de nombreux liens entre nos deux entités puisque nos joueurs se soignent ou effectuent des tests au Centre de Rééducation.

Le staff médical travaille également en étroite collaboration avec les équipes de Kerpape. Plus largement, ce mécénat s'inscrit dans la volonté du club de développer son rôle social dans le territoire lorientais.

Témoignage de Fabrice Bocquet, administrateur du Fonds de Dotation

Le FC Lorient s'engage aux côtés du fonds sur 3 ans afin de contribuer aux financements de l'innovation et de la recherche dans le champ de la médecine physique et de réadaptation et du handicap.



2 RETOUR SUR L'ANNÉE 2019

LES FAITS MARQUANTS

11 FÉVRIER
Concours START-UP ET HANDICAPS : Remise des prix



20 FÉVRIER
Présentation du Fonds et accueil à Kerpape de la Fondation Michelin



16 MAI
Rencontre Entreprise Michelin de Vannes dans le cadre de la Duoday



16 MAI
Triathlon solidaire Les Défis de Kerpape



3 ET 4 AVRIL
Accueil délégation du Liban pour projet création d'un centre de rééducation

3 JUIN
Accueil Délégation Congo pour mise en place d'un partenariat avec le Centre de Kerpape

JANV

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

7 MARS
Soirée intervention mécènes du fonds à la soirée Admical à la CCI du Morbihan



14 MARS
Remise de prix de la Société des Médailleurs de la Légion d'Honneur SMLH



25 MARS
Participation au Concours Sodexo à Guerche de Bretagne



Accueil du Comité de la Jeune Chambre Économique conférence jeune et entreprise



21 MAI
Participation du Fonds de dotation Kerpape à l'assemblée générale CFF



24 MAI
Participation à la Safety Week avec l'entreprise Cegelec Morbihan Finistère (prévention accidentologie) à Quimper



6 JUIN
Concours Art monie incroyable talent

LOGO INCROYABLE TALENT

21 JUIN
Participation au café de l'innovation Vipe Vannes



27 ET 28 JUIN
Accueil Conseil d'administration AG2R La Mondiale



5 JUILLET
Accueil équipe salariés société GUIBAN Prévention accidentologie



10, 11 & 12 JUILLET
Co-animation des ateliers innovation santé dans le cadre de ateliers du CFF



18 JUILLET
Participation au West Web Festival



29 AOÛT
Signature convention avec Harmonie Mutuelle

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

Diffusion de la vidéo sur le fonds de dotation :

16-19 JUILLET
au Festival des Vieilles Charrues



21-26 JUILLET
au Festival de Cornouailles



7-16 AOÛT
au Festival Interceltique de Lorient



3 OCTOBRE
Accueil Conseil Harmonie Mutuelle Bretagne

10 OCTOBRE
Accueil association des Anciens Maires et Conseillers Généraux du Morbihan

3 DÉCEMBRE
Participation à la journée mondiale Giving Tuesday France

+ Dîner de Gala au FCL - Stade du Moustoir

#GIVING TUESDAY



5 NOVEMBRE
Participation à la soirée Agora Santé «Le travail c'est la santé»



Crédit Mutuel de Bretagne

15 NOVEMBRE
Accueil équipe CMB Arkéa Morbihan (semaine de l'Emploi et action Giving Tuesday France)

NOVEMBRE
Signature de la convention avec la MATMUT





Le 25 mai 2019 a eu lieu la deuxième édition des Défis de Kerpape.

Une levée de fonds à destination du grand public et des entreprises.

Un beau succès qui nous incite à faire de cet événement un rendez-vous annuel.
Prochaine édition le 16 mai 2020.

Les Défis de Kerpape : un événement sportif et convivial

A l'occasion de la semaine de la Bretagne, le Fonds de Dotation a organisé une journée découverte d'activités sportives. L'idée était d'enchaîner 3 épreuves en équipes mixtes adultes et/ou enfants avec une personne en situation de handicap. Au programme: natation, vélo et course à pied.

Tout au long de cette journée, des animations et des surprises ont permis aux participants et visiteurs de vivre un événement unique, convivial et solidaire.

Merci aux Frères Mahévas qui ont accompagné nos équipes et fait vibrer le site de Kerpape, au rythme de leurs bombardes et cornemuses.

Un grand merci à notre parrain pour son soutien actif et sportif, Cyril Moré, champion paralympique en escrime qui a participé aux Jeux Paralympiques 2014 en ski alpin.

Merci à Sonia Lorec Photographe pour sa participation en qualité de mécène. Pour garder en mémoire ce moment partagé, elle nous a fait l'honneur d'être photographe officiel de l'évènement.

Merci à Lyo Production pour la réalisation de la vidéo de l'évènement, en qualité de mécène.

Ils participent aux Défis du Fonds de Dotation Kerpape



Un grand merci à
toutes les entreprises
partenaires et les
participants pour leur
engagement sportif
et solidaire



Ils sont partenaires de l'évènement



4. GIVING TUESDAY MARDI 3 DÉCEMBRE 2019



#GivingTuesday est un mouvement mondial qui célèbre et encourage la générosité, l'engagement et la solidarité. Il permet aux individus, aux organisations et aux communautés à travers le monde de se rencontrer autour d'un objectif commun : célébrer et encourager le don.

À l'occasion de Giving Tuesday, pour fêter les 3 ans de sa création, le Fonds de Dotation accueillait ses grands donateurs, partenaires et dirigeants d'entreprises au centre de Kerpapé.

Ils ont eu l'opportunité de découvrir les projets financés depuis 3 ans et de rencontrer les patients bénéficiant de ces innovations. Ils ont ensuite rejoint le stade du Moustoir pour une visite, suivie d'un dîner de Gala en présence de Cyril Moré, médaillé paralympique et parrain des Défis de Kerpapé, Marie-Amélie Le Fur, triple championne paralympique en athlétisme, Samantha Davies et Paul Meilhat, navigateurs, qui ont témoigné de leur engagement et parcours de vie.

Un événement organisé pour une soirée conviviale sous le signe de l'engagement et de la générosité.

Merci aux agences CMB du Morbihan et à la Mutuelle Verte.

Les agences du CMB Morbihan et La Mutuelle Verte se sont à nouveau engagées en 2019 dans le mouvement international « Giving Tuesday », le 3 Décembre dernier pour une sensibilisation grand public sur le handicap, et apportent tout leur soutien au Fonds de dotation Kerpapé.

MERCI AUX MÉCÈNES DU DÎNER DE GALA



et Merci à tous nos autres donateurs particuliers et associations.



ZOOM SUR LE CONCOURS

2ème édition START-UP HANDICAPS CONCOURS

Ce concours a pour but de favoriser l'émergence de projets innovants liés à la compensation du handicap et à la perte d'autonomie.

Les organisateurs ont reçu 106 projets venus de toute la France, ils en ont sélectionné 14 qui ont été présentés à un jury d'experts. Sur ces 14 projets, 5 ont été récompensés.

1^{er} PRIX OMNI - Le grand gagnant du concours

Le premier prix a été remporté par Noé Vinot-Kahn et sa trottinette électrique qui s'adapte aux fauteuils roulants. Une manière ludique et peu coûteuse pour motoriser un fauteuil classique.

Un simple adaptateur à mettre sur une trottinette afin d'y fixer l'avant du fauteuil. Pour moins de 1000 € (trottinette et adaptateur) le fauteuil devient motorisé. L'équipe d'Omni remporte donc une aide financière ainsi qu'un accompagnement complet pour lancer la vente de son adaptateur.

2^{ème} PRIX INNOVPULSE, le projet de Patrice CAUSSE

Un releveur de pied innovant pour favoriser la marche et la course.

3^{ème} PRIX DESSINTEY, le projet de Davy LUNEAU

Un programme de rééducation basé sur l'intelligence artificielle. L'utilisation d'illusions visuelles pour favoriser le réapprentissage du mouvement.

4^{ème} PRIX WATCHHELP, le projet d'Estelle AST

Une montre connectée adaptée aux personnes atteintes de troubles mentaux ou cognitifs. Elle a pour objectif de favoriser leur autonomie grâce à des fonctionnalités adaptées.

PRIX COUP DE COEUR U-EXIST, le projet de Simon COLIN

Il a imaginé un studio de design orthopédique permettant la personnalisation des appareillages.



DEGERMAT Start-Up et Handicap, l'incubateur des start-up qui innovent pour le handicap.

La CCI du morbihan, le Centre de Rééducation et de Réadaptation fonctionnelles de Kerpape, La Caisse Primaire d'Assurance

Maladie du Morbihan, Lorient Technopole et le Fonds de Dotation Kerpape ont décidé de créer un écosystème favorable pour accompagner l'entrepreneuriat à forte valeur humaine ajoutée. Ce programme d'incubation de 6 mois à 2 ans a débuté dès janvier 2018. Il accompagne les start-ups qui oeuvrent dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie et les porteurs de projets qui innovent au service des mêmes causes et besoins.

Ils sont accompagnés par des experts dans l'analyse de leur projet, les conseils (échanges avec les médecins et ingénieurs de Kerpape, retour d'expériences de patients, experts économiques de la CCI...), aide à la recherche de financement, formation et hébergement. ■



1^{er} PRIX



2^{ème} PRIX



3^{ème} PRIX



4^{ème} PRIX



PRIX
COUP
DE
COEUR



NOS PROJETS SOUTENUS EN 2019

Soutenir la recherche médicale de Médecine Physique et de Réadaptation

PROJET HYPNOSE À KERPAPE

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPE

67 220 € pour 2019



En fonction de l'évolution du projet, à hauteur de **70 000 €** pour 2020/2021

L'hypnose médicale non directive a fait ses preuves dans la PEC de la douleur aiguë, chronique et induite par les soins, elle est également reconnue dans la mentalisation du mouvement (lutte contre la raideur, récupération neurologique), la prise en charge de l'anxiété liée aux soins (la réduction de l'anxiété préopératoire a été objectivée chez les enfants aussi).

Elle fait partie de l'arsenal thérapeutique non médicamenteux. Elle se pratique en hétérohypnose avec un thérapeute formé, ou en autohypnose qui ne se conçoit qu'après hétérohypnose. Les

buts de l'auto hypnose sont variés dans notre pratique ils seront :

- le soulagement d'une douleur ou d'un inconfort,
- le repos,
- la prolongation de bénéfices obtenus par hétéro hypnose,
- la préparation d'un événement (chirurgie, retour à domicile, retour au travail).

Le centre de Kerpape souhaite structurer et développer la pratique de l'hypnose en établissement SSR spécialisés pour développer les compétences des professionnels de façon transversale et maintenir son niveau d'expertise dans les prises en charge alternatives pour la douleur. En proposant des formations par des professionnels compétents et experts dans leur domaine et en structurant ces prises en charge sur le plan organisationnel des parcours de soins.

Cette organisation répartie sur plusieurs professionnels vise :

- la coordination et la confirmation de la place de l'hypnose dans les parcours de soins des patients
- la formation et sensibilisation de l'ensemble des professionnels à la communication thérapeutique
- le déploiement de cette activité sur les établissements de la mutualité.

Pour les patients

- Améliorer la prise en charge en augmentant les réponses possibles dans la prise en charge des situations douloureuses
- Apprendre au patient à utiliser ses propres ressources

Pour les professionnels

- Poursuite l'engagement et développer les compétences des hypnothérapeutes.
- Donner des outils supplémentaires aux professionnels non formés pour accompagner les patients douloureux.

Pour le Centre de Kerpape

- Maintenir son niveau d'expertise dans les prises en charge alternatives pour la douleur.
- Proposer des formations par des professionnels compétents et experts dans leur domaine.
- Réaliser des études cliniques autour de la prise en charge en hypnose.

NOS PROJETS SOUTENUS EN 2019

Soutenir la recherche médicale de Médecine Physique et de Réadaptation

PROJET VIBR MRI

Ce projet est le fruit d'une collaboration active entre le Centre de Kerpape, le service de Médecine Physique et de Réadaptation du CHU de Rennes (Pr Isabelle Bonan) et le laboratoire VisAGes (C. Barillot) soutenu par l'INCR.

Contribution au financement de la mobilisation internationale (Nouvelle-Zélande) du Docteur Stéphanie CHALLOIS, chef de service MPR au Centre de Kerpape.



SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPE

20 000 €

Le Docteur Stéphanie Lepelaideur-Challos, Médecin MPR (Médecine Physique et de Réadaptation) au Centre de Kerpape réalisera ce travail dans le cadre de sa thèse de neurosciences qui a débuté en septembre 2017, pour laquelle elle a reçu également la bourse de doctorant de la Fondation de l'Avenir. La mobilité et les échanges avec le laboratoire étranger sont soutenus par le Fonds de Dotation Kerpape.

EN QUOI CE PROJET CONTRIBUE-T-IL A L'INNOVATION DU CENTRE DE KERPAPE ?

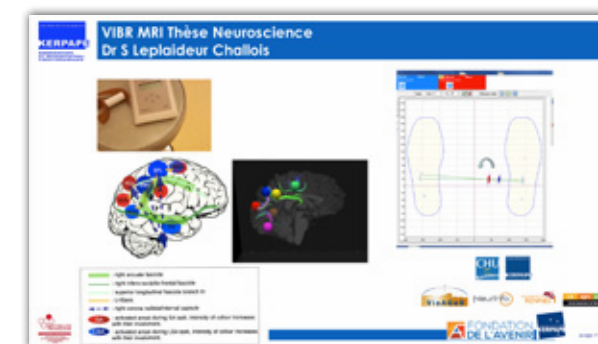
L'objectif principal de ce travail est d'améliorer la prise en charge des troubles de l'équilibre des patients victimes d'AVC présentant un trouble de la cognition spatiale.

Les troubles de l'équilibre après accident vasculaire cérébral (AVC) constituent un obstacle majeur à la récupération de l'autonomie. En dépit de ce retentissement, peu de traitements de la composante cognitive du déséquilibre sont couramment utilisés. La vibration répétée des muscles du cou est une voie prometteuse de stimulation sensorielle pour le traitement de ces troubles de l'équilibre après AVC.

Une étude nationale en cours, utilisant l'imagerie fonctionnelle par résonance magnétique (IRM f), évalue l'effet neuro-fonctionnel des vibrations des muscles du cou à court terme et sur la plasticité cérébrale.

Compte tenu de la réponse cérébrale hémodynamique spécifique après AVC, plusieurs étapes de traitement de l'information IRM doivent être adaptées à cette population. Ce travail sera réalisé en collaboration avec un laboratoire étranger spécialisé dans cette problématique. Les objectifs de cette étude sont :

- d'améliorer l'interprétation des données IRMf en cas de lésion cérébrale et ainsi de perfectionner les outils d'évaluation et pronostic
- d'améliorer les connaissances sur l'effet des stimulations sensorielles par vibration des muscles du cou, permettant d'adapter le programme de rééducation et de diminuer les conséquences de l'AVC sur l'équilibre et l'autonomie



Projet soutenu par le Fonds de dotation Kerpape durant 3 ans, jusqu'en 2019

Financement de la mise en place d'un département innovation recherche

De nombreux partenariats et implication dans des réseaux se sont développés, des axes privilégiés se dégagent et l'implication des équipes est forte. L'effort de structuration doit se poursuivre pour consolider l'existant et apporter un soutien méthodologique, humain et organisationnel, qui soit garant de la pérennité de l'innovation et la recherche à Kerpape.



Marie Caroline Delebecque Attachée de recherche clinique, Docteur **Jacques Kerdraon**, Docteur **Pauline Coignard**.

Willy Allegre, Jean Paul Départe et Mathieu Thebaud Ingénieurs du Laboratoire Électronique du Centre de Kerpape



SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ

130 200 € dont :

Mutuelle Générale **20 000 €**



LES OBJECTIFS SONT :

Pour les professionnels :

Sur le terrain, meilleur suivi des projets, soutien méthodologique. De façon générale dynamisme des équipes, renforcement de l'expertise. Mieux valoriser les travaux des étudiants et professionnels en formation. Amélioration de la connaissance, possibilité d'accéder à des méthodes d'évaluation, d'investigation ou traitements innovants. Participation à des projets collaboratif et multicentrique.

Pour les patients/association d'usagers :

Amélioration de la prise en charge. Participation et implication dans des projets innovants.

Pour l'établissement :

Améliorer la visibilité des actions de recherche et innovation et leur valorisation, interne et externe. Augmenter l'attractivité du centre (patient, professionnel et autres partenaires). Faciliter l'obtention de financement ces actions.

Le fonds de dotation reconduit également le financement du laboratoire électronique du centre de kerpape à hauteur de 30 000 €, notamment sur la veille technologique et lien avec les entreprises oeuvrant dans l'innovation et la recherche dans le champ du handicap.

Cette action devrait également aboutir à une proposition de modélisation de la recherche et l'innovation dans des établissements SSR spécialisés et faire l'objet de recherche de soutien financier plus pérenne.

Financement du laboratoire d'électronique

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ

30 000 € / AN SUR 3 ANS

Le centre de Kerpape est un des rares centres de rééducation et réadaptation fonctionnelles français à intégrer un laboratoire électronique depuis 1981. La mission principale du service est le conseil, l'adaptation voire la création d'aides techniques électroniques pour les personnes hospitalisées. Le laboratoire assure également une veille technologique plus large que celle dédiée au handicap.

Cette veille est effectuée dans différents domaines :

Veille orientée vers les aides techniques spécialisées : Produits spécialisés liés aux personnes en situation de handicap et personnes âgées : fauteuils électriques, aides à la communication avec synthèse vocale, interaction (head tracking, eye tracking...) sur les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), commandes domotiques...

Veille orientée vers les aides techniques grand public ou détournées de leurs fonctions d'origines : objets connectés, domotique, logiciels, smartphone, tablette...

Veille sur des technologies innovantes: textiles intelligents, impression 3D...

Veille dans les publications scientifiques : escarres, robotique...

Veille scientifique à travers nos réseaux de recherche (Labs-STICC, IFRATH...)

Veille technologique à travers les entreprises et centres d'expertises permettant des mises en relation entre industriels ou laboratoires.



La veille technologique est une activité essentielle dans le domaine de l'innovation. Elle bénéficie en premier lieu aux patients accueillis au Centre de Kerpape. Plus largement, la veille technologique permet aux équipes de monter en compétences pour contribuer à différents projets en lien avec des partenaires externes :

- Impression 3D : Rehab-Lab, conception d'aides techniques, création d'une communauté.
- Accompagnement d'entreprises dans le domaine du handicap et de la santé.
- Développement de projets en lien avec les acteurs du territoire de Lorient Agglomération (ex : Projet Handicap Innovation Territoire, dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir du CGI, contribution à la Chaire Maintien@Domicile avec l'UBS et l'IMT).

Promouvoir les nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie

Acquisition exosquelette Atalante - WANDERCRAFT



Docteur **Jacques Kerdraon**.

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ

100 000 € en co-financement

Le Centre de Kerpapé souhaite consolider l'image de centre expert dans les exosquelettes et la robotique (premier exosquelette en test Rewalk dès 2012).

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX SONT :

Contribuer par des études cliniques, au développement d'un exosquelette de marche de dernière génération ne nécessitant pas l'usage de cannes (Atalante) :

- chez le blessé médullaire dans le double objectif
 - de rééducation des fonctions motrices déficientes
 - d'évaluer de suppléance à la locomotion en milieu domestique
- d'évaluer l'effet d'une locomotion bipède sur le pronostic de marche et d'équilibre à la phase précoce de l'AVC

S'inscrire dans une démarche d'innovation dans le cadre d'un partenariat industriel français.

- Poursuivre leur parcours de compétences et l'expertise sur les exosquelettes
- S'inscrire dans une démarche de recherche clinique

Établir ou renforcer les liens régionaux et nationaux avec d'autres équipes de rééducation.

Pour les patients

- Bénéficier d'un plateau technique de rééducation de haut niveau de recours
- Bénéficier des retombées de la recherche appliquée aux exosquelettes
- Répondre aux attentes fortes des patients et associations dans ce champ des technologies nouvelles de suppléance à la marche

Pour les professionnels

- Poursuivre leur parcours de compétences et l'expertise sur les exosquelettes
- S'inscrire dans une démarche de recherche clinique
- Établir ou renforcer les liens régionaux et nationaux avec d'autres équipes de rééducation.



Promouvoir les nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie

PROJET MATÉRIEL INNOVANT PÉDIATRIE Acquisition de matériel innovant pour améliorer la participation des patients

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ

31 585 €

Les séjours de rééducation/ réadaptation sont souvent très longs et les patients ont parfois des difficultés à conserver de l'intérêt et l'envie de poursuivre activement les efforts en rééducation.

Il est important de modifier nos prises en charge et d'innover sur nos plateaux afin de maintenir de la motivation et de la participation.

L'acquisition de matériel pour la rééducation des membres inférieurs et des membres supérieurs et le réentraînement à l'effort en utilisant le dispositif Bike Labyrinth permet une promenade interactive (parcours filmés projetés sur écran télé et interactifs).

CE DISPOSITIF CONTRIBUE À L'OBJECTIF FIXÉ DE DIVERSIFIER LES OUTILS AFIN D'AUGMENTER L'INTÉRÊT ET LA PARTICIPATION:

- Aspect motivationnel : l'utilisation du bykelabyrinth permet d'accroître la motivation des patients et de maintenir un intérêt tout au long du séjour avec des possibilités de parcours variés et de retrouver des lieux connus (appel aux souvenirs)
- Incitation à l'effort physique : pour poursuivre le parcours de promenade, il faut impérativement pédaler.
- Intérêt cognitif :
 - au niveau attentionnel : les patients peuvent se concentrer sur une tâche plus facilement (car parcours connus ou divertissant)
 - au niveau de l'orientation spatial : possibilité de choisir des directions permettant de traverser une ville ou une zone de différentes façons.

Pour les professionnels

Offrir un outil supplémentaire de rééducation/ réadaptation avec un fort impact sur la motivation des patients.

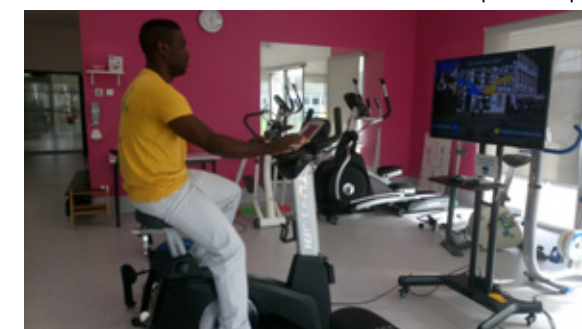
Pour les partenaires extérieurs

Augmenter leurs possibilités de parcours en proposant un travail collaboratif pour filmer des parcours sur le secteur Lorientais et ainsi être au plus près des souvenirs et de la réalité des patients accueillis à Kerpapé.

Service neurologie adulte



Service pédiatrique



ROBOK-2 Reprise de la marche par un Robot mobile interactif de rééducation après Accident Vasculaire Cérébral (AVC)

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ
31 716 €

Projet en partenariat avec la Société BA HEALTHCARE en lien avec 2 centres impliqués : Service MPR du CHU de Rennes et CMRRF de Kerpapé.

OBJECTIF PRINCIPAL

Etudier l'efficacité du prototype (robot mobile interactif de marche) après AVC sur l'équilibre dynamique après 1 mois de rééducation

OBJECTIFS SECONDAIRES

Etudier l'amélioration de la vitesse de marche, du périmètre de marche, de la motricité aux membres inférieurs, de la qualité de vie du patient et de l'équilibre statique

Etudier la satisfaction du patient concernant la rééducation robotisée

RÉSULTATS ATTENDUS

Pour les patients

- Bénéfices sur l'équilibre, la marche, la motricité et la qualité de vie chez les patients en post AVC.

Pour les professionnels

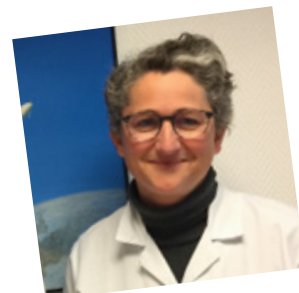
- Connaître l'intérêt de l'utilisation d'un robot mobile de rééducation pour améliorer l'équilibre dynamique du patient et accélérer la reprise de la marche après AVC.

Pour l'établissement

- Intégration de ces techniques innovantes dans les organisations de rééducation.



Docteur
Jean-Luc Le Guet



Docteur
Pauline Coignard

IMPRESSION 3D

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ

70 005 €

co-financé par la Fondation Michelin



Créer un espace innovation/ développement en impression 3D au sein de l'établissement.

L'impression 3D est un outil qui se développe de plus en plus et vient interroger nos pratiques de soignants dans la réalisation/fabrication d'aides techniques et d'appareillage.

L'objectif de ce projet nécessitera un accompagnement à divers niveaux (humains et matériels) :

- Achat d'une imprimante 3D et logiciel de dessin 3D
- Accompagnement technique d'un dessinateur pour la phase de mise en place de cet espace (minimum 12 mois)
- Accompagnement des équipes pour analyse médico-économique des activités réalisées (comparatif entre techniques/ temps humains/ coût/ satisfaction patients-professionnels et qualité).
- Accompagnement « juridique » pour réflexion sur la responsabilité de Kerpapé au regard des produits fabriqués

RÉSULTATS ATTENDUS

Pour les professionnels

- Développement de compétences
- Augmenter les outils au service du professionnel pour répondre aux besoins des patients accueillis mais également pour améliorer sa pratique professionnelle
- Utiliser une technique nouvelle et que l'on pressent pertinente dans le domaine de la santé
- Optimiser les moyens humains et matériels
- Poursuivre la démarche d'évolution numérique engagée par le service orthoprothèse depuis quelques années.

Pour les patients

- Amélioration du service rendu (qualité des pièces, autonomie pour la duplication de l'Aide Technique, de l'appareillage...)



Stage intensif de rééducation au Membre supérieur orienté vers un but

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ
16 266 €

Poursuite Evaluation et Amélioration séjours de rééducation intensive pour suivre les recommandations et les dernières publications scientifiques (Pr Yannick Bleyenheuft-Université de Louvain-Belgique et Pr Andrew Gordon-Université de Colombia-New-York)

Il s'agit de stages, à thème, en groupe, l'été, durant environ 2 semaines, intitulés « Rééducation intensive et orientée vers un but en contrainte induite », destiné aux enfants paralysés cérébraux présentant une hémiparésie cérébrale infantile.

Pour les professionnels

- Continuer à maintenir un fort niveau d'expertise

Pour les patients

- Amélioration des capacités fonctionnelles de l'enfant en lien avec ses objectifs de vie. Maintien des progrès acquis pendant le stage, utilisation en vie quotidienne.



Virginia Jouan Ergothérapeute,
Dr Hélène Le Tallec de Certaines,
Sonia Chretien Kinésithérapeute.

Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap

PROJET MÉDIATION ANIMALE Médiation animale par le chien auprès d'enfants sans parole verbale ou/et avec troubles du comportement

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ
3 200 €

Pouvoir contribuer à de nouvelles formes de prises en charge et avoir accès à un médiateur permettant de stimuler et éveiller les sens, susciter et gérer des émotions, mettre en place une dynamique relationnelle importante.

En outre, améliorer les capacités de vigilance, et ainsi développer les pré-requis à la communication pour certains enfants.

LES OBJECTIFS SONT :

Pour les patients :

- Pouvoir avoir accès à un médiateur permettant de stimuler et éveiller les sens, susciter et gérer des émotions, mettre en place une dynamique relationnelle importante.
- En outre, améliorer les capacités de vigilance, et ainsi développer les pré-requis à la communication pour certains enfants.

Pour les professionnels :

- Permet d'avoir un partenaire (chien) venant renforcer et compléter les actions entreprises

Pour le centre de Kerpapé :

- Disposer d'un moyen de rééducation original (chien) adapté à la population d'enfants accueillie.
- La médiation par le chien permet de développer une pratique non médicamenteuse du soin.

Pour les partenaires extérieurs :

- Avoir à proximité un Centre de référence en médiation animale (chevaux, chien...).



Projet soutien aux coopérations internationales

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ SELON PROJET
15 000 € / AN SUR 3 ANS

OBJECTIF 1

Le Centre de Kerpape se situe dans une tradition d'accueil et d'échanges avec d'autres pays. Il semble important que ces échanges avec des pays émergents s'inscrivent dans la durée avec des partenaires fiables, des objectifs clairement identifiés en fonction des besoins repérés sur le terrain.

D'où la participation de l'établissement, depuis de nombreuses années, à des projets de coopérations internationales, afin de contribuer au développement sanitaire et social, grâce à l'expertise des équipes pluridisciplinaires de Kerpape dans ce domaine. Ainsi, ont été accueillies des délégations de nombreux pays, afin de leur permettre de visiter les installations et s'inspirer des modes organisationnels des soins et d'accompagnement du projet d'insertion des patients, tout en dialoguant avec elles sur les possibles actions sanitaires et sociales à mener en direction des personnes en situation de handicap selon l'organisation des soins dans leur pays.

De même, dans une perspective de « filières de soins », a des équipes soignantes intervenant dans des établissements de rééducation ont été formées. Une démarche participative qui nécessite néanmoins une prise en compte réelle du traitement du handicap au sein de chaque pays concerné. Et ce, sur le plan politique et social.

Cette action s'adresse principalement aux Pays francophones demandeurs : la demande devant s'inscrire dans une politique de santé nationale

OBJECTIF 2

Développer des partenariats avec des centres de référence sur le plan mondial sur des programmes de rééducation et réadaptation fonctionnelles (Canada, Europe USA...)

Coopération avec l'Hôpital d'M'Bour au Sénégal



POURQUOI ?

Pour les professionnels

- Maintenir une curiosité intellectuelle, une dynamique dans la formation
- Susciter une dynamique collective transversale sur des projets de développement fédérateurs
- Veille sur l'évolution des techniques de rééducation et réadaptation

Pour les patients

- Une ouverture à la multi-culturalité de la part des professionnels

Pour les patients des pays partenaires

- Une amélioration des prises en charge et des parcours de soins.

Pour les porteurs de projets

- Aide méthodologique sur la construction de plateaux de rééducation et l'organisation des soins
- Formation des soignants
- Aide à l'élaboration de coopérations dans les pays concernés.

Robotlink-e

Ce projet est porté par association Approche, en partenariat avec Société COVEA et 4 centres de rééducation et réadaptation fonctionnelles, dont le centre de kerpape. Le coût global de l'étude est 95 000 €.

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ
5 000 €

RÉSULTATS ATTENDUS

Pour les patients :

- L'étude permettra de juger l'acceptation d'un robot de télé présence, à court et moyen termes, pour le maintien du lien social (avec l'entourage notamment) dans le cas d'une situation d'hospitalisation prolongée

Pour les professionnels

- Juger l'acceptation d'un robot de télé présence dans leurs pratiques de soin

Pour l'établissement

- Participer à l'évaluation d'un dispositif innovant dans l'intérêt des patients accueillis

Pour les partenaires extérieurs

- Améliorer les connaissances sur les interactions homme/robot.



Docteur
Pauline Coignard

L'objectif principal est d'évaluer l'utilité, l'utilisabilité et l'acceptabilité sociale de la télé présence robotisée via le dispositif « CoveaLink » perçues par le patient et son entourage (famille et/ou amis, équipe pluridisciplinaire soignante) in situ (dans le cadre du lieu d'hospitalisation pour le patient et l'équipe pluridisciplinaire soignante, au sein du lieu de vie pour la famille et/ou amis).

Les objectifs secondaires visent à mesurer l'impact psychosocial : les effets de l'usage du dispositif « CoveaLink » sur la perception que le patient a de lui-même et de son environnement et de son état psychologique.

Épreuve écologique d'évaluation des fonctions exécutives chez l'enfant (EFE)

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPÉ
26 500€

L'idée est de construire une norme de population permettant d'interpréter les performances exécutives des enfants en comparaison à leur tranche d'âge.

EN QUOI CE PROJET CONTRIBUE-T-IL A L'INNOVATION DU CENTRE DE KERPAPÉ ?

Les fonctions exécutives occupent une place centrale et déterminante dans le développement de l'enfant que ce soit pour la mise en place des apprentissages, la régulation du comportement ou l'intégration des connaissances sociales. Elles constituent l'ensemble des habiletés cognitives de haut niveau, nécessaires à la réalisation d'un comportement dirigé vers un but. Elles permettent de s'adapter à des situations nouvelles, et sont mises en œuvre dans un grand nombre d'activités de vie quotidienne et à l'école.

Des troubles exécutifs sont constatés dans de nombreuses pathologies ; on retient particulièrement les lésions cérébrales acquises (traumatisme crânien, tumeur cérébrale, affections vasculaires, neurofibromatose de type 1), mais aussi chez des enfants anciens prématurés, ou lors de l'évaluation de troubles des apprentissages.

Leur répercussion sur l'autonomie de vie quotidienne et le parcours scolaire est significative.



Virginia Jouan Ergothérapeute,
Anne-Sophie Douguet Neuropsychologue,
Docteur Véronique Tsimba.

Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap

PROJET AUTO-ÉCOLE DE KERPAPE

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPE

60 000 € dont :

MBA Mutuelle **20 000 € / 3 ans**



Dans la littérature internationale, la mise en situation écologique sur route est le gold standard de l'évaluation des incapacités / capacités à la conduite. Elle doit être pluridisciplinaire et s'appuie en pratique courante sur une grille d'évaluation standardisée pour définir le caractère sécuritaire ou non de la conduite.

Une des principales limites à cette évaluation reste l'objectivation par la personne de ses performances, souvent en lien avec un défaut de prise de conscience de ses troubles (anosognosie).

Dans un premier temps, notre étude sera de corréler objectivement sur les troubles cognitifs et du comportement dans une situation écologique de conduite, cette dernière constituant toujours le golden standard. L'instrumentation du véhicule permettra une objectivation, tant en terme d'évaluation que de restitution à la personne.

Ultérieurement, d'autres pathologies pourraient être explorées (blessés médullaires, ...).

Etude pilote 2020-2022

Test sur route et reprise de la conduite après AVC : étude pilote sur l'apport des véhicules instrumentés

Patients AVC bénéficiant d'une évaluation clinique, tests neuro-psychologiques, test sur route avec moniteur auto école et ergothérapeutes avec instrumentation du véhicule, évaluation de la prise de conscience.

OBJECTIFS :

- Mesurer l'impact de l'instrumentation du véhicule sur :
 - l'aide à la décision sur les préconisations : diagnostic sur la conduite sécuritaire, indication d'un réentraînement
 - l'aide à la prise de conscience des difficultés
- Faisabilité de l'utilisation avec véhicule instrumenté

L'objectif est d'utiliser des enregistrements vidéo durant l'épreuve de conduite pour :

- faciliter l'évaluation des performances de conduite des patients ayant subi un AVC
- pour aider les patients à mieux autoévaluer leurs performances objectives de conduite

L'hypothèse est que le re-visionnage de sa conduite, après l'épreuve, peut faciliter la prise de conscience de ses propres limites ou au contraire de ses propres capacités.

Partenariat dans le cadre de l'étude clinique avec IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) et Université Gustave Eiffel



Projet soutenu par le Fonds de dotation Kerpape durant 3 ans, jusqu'en 2019



RÉFÉRENT MÉDICAL DU PROJET

Docteur **Jean-Luc Le Guet** en lien avec service de réadaptation et insertion sociale et professionnelle et service de neurologie adultes du Centre de Kerpape



Yannick Audréno

Responsable du service de réadaptation sociale et professionnelle

En France, près de 300 000 personnes sont victimes de lésions cérébrales acquises de l'adulte (AVC 130 000 nouveaux cas par an, traumatisés crâniens 150 000, dont 20 % de TC modérés à sévères...).

La reprise de la conduite pour ces personnes, dont les séquelles cognitives sont au premier plan, est un objectif primordial mais qui doit être en phase avec les règles de la sécurité routière.



Tyfenn Bodic Ergothérapeute, Christian Allain et Nathalie Penvern Moniteurs auto-école.

Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap

Consultation Handicap et famille

SOUTIEN FONDS DE DOTATION KERPAPE

15 000 € / 3 ans

avec le soutien de AG2R



AG2R LA MONDIALE

Les conséquences sur la vie relationnelle des lésions cérébrales peuvent remettre en question l'équilibre familial, perturber les relations au sein de la famille. Bien que les conséquences sur la vie relationnelle, sur le lien qui unit la personne et son entourage sont maintenant mieux connues, les équipes de professionnels sont souvent démunies dans leur projet d'accompagnement avec la personne en situation de handicap et la famille. L'approche systémique se révèle alors d'un grand intérêt car elle intègre les relations entre le sujet, la pathologie et les séquelles, la famille et son histoire, le cas échéant l'équipe et son fonctionnement, l'institution et son organisation.

LES OBJECTIFS SONT :

Permettre une évolution du modèle familial en crise en favorisant une co-construction du sens individuel et familial induit par l'événement traumatique, en informant sur la lésion cérébrale et ses expressions dans la relation, en reconnaissant l'implication et la compétence des familles et en stimulant leur responsabilité. Cela permet de favoriser la compréhension de la situation de handicap et amplifier les propositions d'accompagnement des modifications de l'organisation familiale « imposées par la pathologie ».

EN QUOI CE PROJET CONTRIBUE-T-IL A L'INNOVATION DU CENTRE DE KERPAPE ?

Il s'agit d'un espace de rencontre où des professionnels formés à l'approche systémique travaillent en co-intervention avec des psychologues, neuropsychologues, médecins... du Centre de Kerpape, afin d'aider les familles à traverser « une crise » révélatrice d'une réorganisation difficile après un événement traumatique en favorisant la communication. Ces rencontres s'adressent :

- Aux adultes porteurs d'une lésion cérébrale, connus du CMRRF de Kerpape à distance de l'hospitalisation, avec l'idée, à plus ou moins long terme, d'ouvrir à toute la filière « lésion cérébrale » de la mutualité (FAM, ESAT...)
- A leurs familles.
- A toute personne incluse dans le système.



Valérie Serres Ergothérapeute, Virginie Roussennac Psychologue, Annie Vigouroux Assistante sociale et Marie-Lise Le Trionnaire Ergothérapeute.

Projet soutenu par le Fonds de dotation Kerpape durant 3 ans, jusqu'en 2019

Participer à la création d'espaces de soins et de vie conviviaux pour les patients et leur famille

Rénover un espace d'accueil, d'écoute et de rencontre de vie sociale co-géré par les patients et une équipe d'animation «LE CLUB LOISIRS»

Au cœur du centre de kerpape, le Club Loisirs est un espace de 450 m² d'animation et de loisir, de rencontre et de vie sociale, cogéré par les patients, leurs familles, et une équipe de travailleurs sociaux.

Ce lieu est un maillon essentiel à la vie sociale des patients avec un besoin de rencontre et d'ouverture sur l'extérieur, en dehors des soins, qu'on soit hospitalisé pour quelques semaines ou plusieurs mois.

Après un projet du club revisité depuis 3 ans, le club a de nouveau ouvert ses portes aux patients et leur famille début décembre 2019 (après 3 mois de travaux).

Il reste à finaliser l'aménagement extérieur qui sera réalisé au printemps 2020.

Ces trois années ont été nécessaire pour affiner le projet dans toutes ses dimensions.

Merci à Grégoire Cartiller, Ateliers Puzzle, pour son mécénat de compétences en 2017/2018, soutien qui a permis aux équipes de kerpape de réfléchir collectivement sur le projet, le lieu, son utilité sociale, sa fonctionnalité.

L'année 2019 a été l'année de la rénovation et de la formalisation du projet social du club Loisir.

Jean-Yves
Bachelard, Cécile
Jaffrezic et Ronan
Helguen



SOUTIEN FONDS DE
DOTATION KERPAPPE
370 000 € dont :

GMF Solidarité **210 000 €**

Carac **120 000 €**



Merci à la GMF Solidarité et à la CARAC pour leur accompagnement dans le cadre d'une convention de mécénat sur 3 ans.

Les principales activités du club, au delà de toutes les animations ponctuelles tout au long de l'année et en fonction de l'actualité sont :

Les ateliers et projets en partenariat avec des associations et intervenants

Association « Chemin Faisant », maison d'édition associative et locale.

OBJECTIFS :

- S'amuser avec les mots grâce à des jeux d'écriture.
- Proposer un espace d'expression individuelle et collective.
- Intervenante chant : Ioana Le Moine:
- Mise en place de 5 ateliers chant pour une initiation et une découverte du chant.
- Mise en place d'une permanence mensuelle pour permettre une rencontre entre les associations handi sport et les patients de Kerpape et leur famille : Associations Handi sport / Vagdespoir / Basket Club Ploemeur/ Tennis Club Ploemeur / Handiabord / Tir à la carabine / Centre Nautique Lorient / Ascof / tennis de table / Comité handi sport
- Animation d'un atelier de création de bijoux avec Joyce, bénévole et ancienne patiente tous les 15 jours
- Soirée Jeux de sociétés
- Soirée cinéma une fois par mois
- Organisation d'un goûter souvent associé à une animation.
- Retransmission des matchs de foot des grands championnats.

Projet soutenu par le Fonds de dotation Kerpape durant 3 ans, jusqu'en 2019



Isabelle Jan
Responsable
du Club.



6 NOS AMBITIONS À L'HORIZON 2025

Les cinq prochaines années seront consacrées à la rencontre du monde économique et au développement de conventions de mécénat ; La gouvernance du fonds de dotation souhaite pouvoir accueillir de nouveaux administrateurs, issus du tissu économique breton et d'ailleurs. Nous pensons que notamment les dirigeants des TPE/PME pouvant s'engager avec nous de façon durable, contribueraient à renforcer les orientations stratégiques du fonds pour les années à venir. Leur expertise de leur écosystème est un atout précieux pour le développement de l'innovation et la recherche au bénéfice des personnes en situations de handicap.

Le fonds de dotation souhaite également consolider l'attribution annuelle d'une bourse de recherche médicale ou paramédicale pour contribuer à la montée en compétences des équipes de Kerpape et leur appétence à s'engager dans des démarches de recherche. Dans le même esprit, il souhaite accompagner la structuration d'un département innovation recherche, avec le soutien à des ressources techniques pour soutenir les équipes de recherche de Kerpape. **Cette action devrait également aboutir à une proposition de modélisation de la recherche et l'innovation dans des établissements SSR spécialisés et faire l'objet de recherche de soutien financier plus pérenne.**

Les projets de recherche concernent également les parcours de vie des personnes en situations de handicap en établissement médico-social et à domicile avec un maillage à structurer avec les équipes de la filière médico-sociale de la Mutualité Française Finistère Morbihan, susceptibles d'initier avec les équipes de Kerpape des expérimentations sur de nouveaux concepts de prise en charge et d'accompagnement

Le comité Scientifique réunit des experts de renommée nationale dans tous les domaines de la recherche, que ce soit en médecine Physique et de réadaptation, chirurgie, robotique et Sciences humaines et sociales. Il est également sollicité pour éclairer le conseil d'administration sur la pertinence scientifique des projets à financer et sur les thématiques de recherche et d'innovation à prioriser. Il sera également sollicité pour la mise en place d'indicateurs de suivis des projets retenus par le fonds de dotation.

L'Ancre territoriale et l'image positive des programmes de soins et d'accompagnement à Kerpape renforcent nos convictions sur ces partenariats avec le monde économique, enjeu majeur de la réussite de notre projet, avec des valeurs partagées et de solidarité.

Nous proposons également aux entreprises mécènes des contreparties avec des actions de sensibilisation au handicap dans leur entreprise ou au centre de kerpape autour de la prévention en santé et conséquences du risque routier ou de l'accident du travail).

Nous souhaitons également développer d'autres formes de mécénat notamment le mécénat de compétences pour certains des projets soutenus par le fonds de dotation afin d'enrichir les travaux des équipes de recherche.

Les actions de mécénat telles que « l'arrondi » sont également à investir que ce soit sur des actions ponctuelles avec des entreprises de la grande distribution que d'actions Ressources humaines / RSE sur « l'arrondi de salaire » d'entreprises souhaitant s'engager à nos côtés.



LE CENTRE MUTUALISTE DE KERPAPE L'HISTOIRE DE KERPAPE

Début du 20^e siècle

Suite à un congrès de la Mutualité Française à Lorient concernant l'épidémie de tuberculose sur le territoire français, les mutualistes décident de construire un préventorium dans le pays de Lorient. Le site de Kerpape est choisi du fait de ses vertus curatives marines.

Début des années 20

Le Sanatorium de Kerpape jouit d'une certaine notoriété, grâce aux traitements appliqués à ses patients.

1942

Les bombardements allemands sur la base maritime de Lorient et leur occupation aux alentours rendent la situation au Sanatorium de Kerpape difficile.

En août cette même année, l'établissement déménage à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher. Les patients réintégreront le site de Kerpape à la fin de la guerre.

19 DÉCEMBRE 1959

Suite à la diminution rapide des cas de tuberculose, la Commission Administrative valide le projet de reconversion du Sanatorium en Centre de Rééducation.

1960

Un plan de travaux est proposé et prévoit la construction d'un pavillon hospitalier pour enfant et des locaux scolaires. Ce plan de travaux comprend également la construction d'un Centre de Rééducation équipé principalement d'une piscine d'eau de mer chauffée, d'un gymnase, de salles de kinésithérapie, d'ergothérapie, de radiologie...

1973

Création du service de suite dédié à l'accompagnement de la préparation à la sortie et de l'insertion socio-professionnelle (aujourd'hui le Service de Réadaptation et Insertion Sociale et Professionnelle) et d'une auto-école intégrée dans l'établissement.

1975-1977

Agrandissement des ateliers d'orthopédie et création d'un ensemble paramédical. Reconstruction du bâtiment d'hospitalisation avec l'intégration d'un bloc opératoire, d'une pharmacie et de cinq salles de classe.

1978

Disparition du bloc chirurgical.

1981

Création du laboratoire électronique intégré avec l'embauche de 2 ingénieurs. Contribution à la création de la conduite mini-manche avec les Société KEMPF.

1988

Inauguration de PREMUTAM dont la mission est de permettre à des personnes âgées et/ou handicapées un retour à domicile après hospitalisation, ou un maintien en améliorant leur autonomie de vie quotidienne. PREMUTAM dispose d'un simulateur de logement, afin de travailler avec le patient sur des modifications architecturales précises, personnalisées, avant d'effectuer des travaux à domicile pour organiser sa sortie de l'établissement.

1992

Adhésion à l'association Comète Grand Ouest, aujourd'hui dénommée Comète France..

2000

Mise en place de la première plateforme d'accès à la formation à distance intégrée dans un centre de rééducation, en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne (dispositif EMPP : Espace de Mobilisation Professionnelle Précoce).

2010

Création d'appartements de transition domotisés et partenariat avec la CAPEB, afin de former les artisans aux différents aménagements de l'habitat et de leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des pathologies et des droits des personnes en situation de handicap (Appartements Tremplins).

2010-2015

Construction d'un nouveau plateau de rééducation pédiatrique, à proximité des services d'hospitalisation.

2012

Le Centre de Kerpape est reconnu comme Centre Expert par le CNR Santé (aujourd'hui dénommé France Silver Economie).

2012-2013

Création de la première Equipe Mobile de Médecine Physique et de Réadaptation sur le territoire de santé.

2016

Le Conseil d'Administration de la Mutualité Française Finistère-Morbihan vote la création d'un Fonds de Dotation, afin de renforcer l'innovation et la recherche à Kerpape.

2017-2019

Le Centre de Kerpape co-pilote, avec Lorient Agglomération, la rédaction du projet HIT, «Handicap Innovation Territoire», dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt «Territoires d'innovation de grande ambition».

2020

Participation au projet HIT/Lorient agglomération «Handicap Innovation Territoire», projet sélectionné dans le cadre de l'appel à projets national Territoires d'Innovation.

L'INNOVATION À KERPAPE GÉRÉ PAR LA MUTUALITÉ FRANÇAISE FINISTÈRE MORBIHAN

RECONNU AU NIVEAU NATIONAL

- Sollicitations pour participer à des projets de recherche-innovation (ANR, FUI, projet Européens...)
- Labellisé en 2012 Centre Expert auprès du CNR-Santé (Centre National de Référence Santé à domicile et Autonomie) sur la thématique des technologies pour l'autonomie, comprenant notamment le maintien à domicile et la domotique.

INTÉGRÉ DANS DES RÉSEAUX

• Réseaux Cliniques :

Approche Comète France, réseau NeuroBretagne.

• Réseaux de laboratoires universitaires de recherche :

IFRATH (Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées), Lab-Sticc (Laboratoire en sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance), laboratoires de recherche Bretons, projets multidisciplinaires HAAL (Human Ambient Assisted Living) orientés vers l'aide à la personne. (UBS, UBO, Télécom Bretagne, ENIB, ENSIB).

laboratoire électronique de Kerpape est membre associé au Lab-STICC (UMR 6285 CNRS) à travers HAAL.

Implication dans des comités scientifiques :

SOFMER (Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation), SIFUD PP (Société Interdisciplinaire Francophone d'Urodynamique et de Pelvi Périnéologie), SFERE

Intégré dans des collaborations : Centre de référence Maladies Rares Spina Bifida.

QUELQUES RÉALISATIONS

- Conduite automobile par minimanche
- Robotique ou télémanipulation automatique : programmes Master, EpiRaid, Manus, Sprint immediate
- Synthèses de parole : Mutavox, KeCom
- Domotique : Quatra
- Téléphone main libre (Smartix)
- Catamaran Delta7
- Aide technique «Nénuphar»
- Mise en place en expérimentation avec ARS Bretagne première équipe mobile de MPR en France
- Mise en place d'un «espace de mobilisation professionnelle précoce» pour un accès à la formation pendant la phase active de soins en partenariat avec conseil régional de Bretagne (téléformation à distance).



RÉEL COMPTE D'EMPLOIS
ET DE RESSOURCES 2019

EMPLOIS	Emplois 2019	RESSOURCES	Ressources employées sur 2019
1 - Dépenses opérationnelles	690 027	1 - Subventions accordées	687 027
A - Promouvoir les nouvelles technologies			
• Impression 3D	78 666		
• Matériel innovant : Motomed + Bikelabyrinth	29 464		
B - Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle			
• Médiation animale	200		
• Concours Start'Up et Handicap	3 000		
• Conduite automobile après une lésion cérébrale	4 775		
• Consultation Famille et Handicap	11 077		
• Coopération internationale	308		
C - Participer à la création d'espace de soins et de vie			
• Club loisirs	330 000		
D - Soutenir la recherche médicale de Médecine Physique et de Réadaptation			
• Etude sur l'intérêt du port de vêtements compressifs	313		
• Thèse Dr S.Challois	12 170		
• Mise en place du département innovation recherche et soutien laboratoire	140 477		
• Evaluation des fonctions exécutives chez l'enfant	12 500		
• Hypnose	56 842		
• Stage intensif rééducation des membres supérieurs	10 234		
2 - Frais de fonctionnement	46 386	2 - Prélèvement fonds	46 386
• Frais fonctionnement (8%)	46 386		
		3 - Subvention d'exploitation	3 000
		4 - Produits financiers	3 004
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	736 413	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	739 417
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		II - REPRISE DE PROVISIONS	
III - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	3 004	III - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	
IV - TOTAL GÉNÉRAL	739 417	IV - TOTAL GÉNÉRAL	739 417

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales		Bénévolat	
Frais de recherche de fonds		Prestations en nature	19 430
Frais de fonctionnement et autres charges	19 430	Dons en nature	
TOTAL	19 430	TOTAL	19 430

PROPOSITION D'EMPLOI
DE L'EXCÉDENT DE
RESSOURCES 2019

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019
1 - Ressources collectées	579 825
1.1 DONS MANUELS NON AFFECTÉS	370 630
1.2 DONS AFFECTÉS	209 195
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE BILAN	579 825
II - REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	820 341
III - REPRISE DONS MANUELS NON AFFECTES	-313 108
IV - REPRISE DONS MANUELS AFFECTES	-373 920
V - PRELEVEMENT FRAIS FONCTIONNEMENT	-46 386
VI - PRODUITS FINANCIERS	3 004
VII - TOTAL GENERAL	669 756

QUAND LE HANDICAP DOPE L'INNOVATION : «LA PROMESSE EST TENUE»

TÉLÉGRAMME

11 FÉVRIER 2019



Publiée le 11/02/2019

- Innovation / Création/Reprise/Transmission / Numérique

QUAND LE HANDICAP DOPE L'INNOVATION : "LA PROMESSE EST TENUE"

Mobilité, design, rééducation neuromotrice, application numérique... La deuxième édition du concours national Start-up & Handicaps a récompensé 5 jeunes entreprises qui toutes déploient une solution innovante pour compenser les handicaps et/ou la perte d'autonomie. Les prix ont été remis jeudi 7 février, au centre de rééducation de Kerpape à Ploemeur.

Quand le handicap dope l'innovation, les chiffres sont éloquentes. Pour sa deuxième édition, le concours national Start-Up&Handicaps, créé par la CCI du Morbihan et le Fonds de dotation Kerpape, organisé avec la CPAM56, Lorient technopole, le CMB et plusieurs autres partenaires institutionnels et privés, a drainé 106 candidatures issues de 30 départements français.

PLOEMEUR. LE TRAVAIL D'INSERTION DE KERPAPE PRIMÉ

OUEST-FRANCE

15 MARS 2019



La Société de la légion d'honneur du Morbihan a remis, jeudi 14 mars 2019, le prix d'honneur en action au centre de Kerpape pour son travail d'insertion professionnelle.

Seul organisme médical en France à proposer une formation de réinsertion professionnelle en informatique, le centre de Kerpape est, à ce titre, l'un des trois projets lauréats de la Société des membres de la Légion d'honneur du

LES DÉFIS DE KERPAPE. SAMEDI 25 MAI, DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA BRETAGNE

TÉLÉGRAMME

22 MAI 2019



Les défis de Kerpape : samedi 25 mai, à partir de 14 h, au centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape.

Lecture : 1 minute

L'équipe du fonds de dotation Kerpape, dont la vocation est de collecter des fonds pour développer des projets innovants au service du handicap, lance sa deuxième édition des « défis de Kerpape », le samedi 25 mai, à 14 h 30, dans son parc.

KERPAPE. LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE EN VISITE

TÉLÉGRAMME

18 FÉVRIER 2019



La Jeune chambre économique du pays de Lorient a fait escale au Fonds de dotation de Kerpape, le 13 février, à Ploemeur.

Cette année, la Jeune chambre économique (JCE) du pays de Lorient fait rimer assemblées générales mensuelles avec visites d'entreprise. L'occasion pour les membres de l'association de rendre visite à des acteurs emblématiques du territoire.

INCROYABLE TALENDICAP. TROIS ÉTABLISSEMENTS SUR LE PODIUM

TÉLÉGRAMME

7 JUIN 2019



Le public a été conquis par les différentes créations.

Lecture : 2 minutes

Le club loisirs du Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles Kerpape, à Ploemeur, a accueilli la troisième édition du concours Talendicap appelé aussi Art'Monie, ce jeudi 6 juin. Une belle rencontre liée au handicap, autour de créations diverses et qui a réuni huit centres médico-sociaux et sanitaires différents. Trois établissements

INNOVATION. À KERPAPE, 18 PROJETS SOUTENUS EN 3 ANS

OUEST-FRANCE

24 NOVEMBRE 2019



À Kerpape, 18 projets soutenus en trois ans

Pour ses trois ans, le fonds de dotation du centre de Kerpape accueille ses donateurs, les bénévoles du Mouvement de Lorient, la société civile et les entreprises, pour leur soutien financier et technique. Les projets soutenus sont : 18 projets soutenus en trois ans. Les projets soutenus sont : 18 projets soutenus en trois ans. Les projets soutenus sont : 18 projets soutenus en trois ans.

LE 3 DÉCEMBRE DERNIER #GIVINGTUESDAYFRANCE, LE FONDS DE DOTATION KERPAPE SOUFFLAIT SES 3 BOUGIES AU STADE DU MOUSTOIR À LORIENT

CARENEWS

20 DÉCEMBRE 2019

À la date symbolique du Giving Tuesday, pour fêter les 3 ans de sa création, le fonds de dotation Kerpape a accueilli ses grands donateurs, partenaires et dirigeants d'entreprises dans les salons du football club de Lorient, mécène et administrateur, collègue PME du fonds. Ils ont eu l'opportunité de découvrir les projets financés depuis 3 ans au centre de Kerpape et de rencontrer les patients bénéficiant de ces innovations. Ils ont ensuite rejoint le stade du Moustoir pour une visite, suivie d'un dîner de Gala en présence des parrains du dîner fonds, Marie Amélie Le Fur, triple championne paralympique en athlétisme et Cyril Moré, également médaillé paralympique ainsi que Samantha Davies et Paul Meilhat, skippers engagés et solidaires. Merci à nos invités pour cette soirée conviviale, placée sous le signe de l'engagement et de la générosité.



MELRAND. C'EST NOËL EN AVANCE POUR 2 ASSOCIATIONS

OUEST-FRANCE

23 DÉCEMBRE 2019



Après la dissolution du comité des raids hippiques, le solde disponible a été réparti entre le cercle celtique Bugalé-Melrand et le fonds de dotation de Kerpape, à Ploemeur.

Solidarités

Le comité des raids hippiques de Melrand.

FAITES UN DON EN LIGNE

www.fonds-kerpape.bzh

OU PAR COURRIER

B.P. 78 + 56275 PLOEMEUR CEDEX

BÉNÉFICIEZ D'UNE **RÉDUCTION FISCALE**
INTÉRESSANTE :

66 % POUR LES PARTICULIERS ET

60 % POUR LES ENTREPRISES.

FAITES UN DON POUR
SOUTENIR L'INNOVATION
À KERPAPE

CONTRIBUEZ À NOS ACTIONS

